

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## *Compte rendu de la séance du 12 Avril 2021 à 19h30*

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Cozette Jean-Pierre, Grimal Jean-Luc, Grimal Cécile, Pillon Marynès, Blot Lydie, Levasseur Yohann, Harrissart Richard, Gellynck Bernadette, Caule Delphine, Ricquebourg Perrine, Butez Christophe

Pouvoirs: Mr Letupe (à Michel Choisy), Mme Pichard (à Mme Blot)

Secrétaire de Séance : M. Pillon Marynes

### **Budget primitif 2021**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2021 proposé par monsieur le Maire et qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 202 704.00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 488 930.00 €

### **Vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire explique aux conseillers que suite à la suppression de la taxe d'habitation, la loi prévoit de compenser les communes de cette perte de recettes en leur transférant le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des départements

Le conseil municipal décide à l'unanimité le maintien des taux d'imposition à l'identique par rapport à l'année dernière soit :

TFPB : 16.36 % commune + 25.54 % du département

TFPNB : 36.28 %

CFE : 17.83 %

### **Achat Véhicule communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que comme il avait été décidé, un véhicule d'occasion (Kangoo) a été trouvé pour un montant, carte grise comprise de 5846 €. Monsieur Cozette va le chercher au garage demain. Le conseil propose de faire apposer le logo de la commune sur ce véhicule.

### **Renouvellement financement intervention sportive école**

Monsieur le Maire rappelle que c'est la deuxième année qu'un intervenant sport intervient dans les classes afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles disciplines sportives. Mme Cornet, Directrice de l'école demande donc au conseil municipal la possibilité de renouveler ces interventions sport pour la rentrée prochaine. Le coût s'élève à 2 232€ pour les 2 classes de Rollot .

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le renouvellement de ces interventions pour la rentrée prochaine.

### **Participation financière commune de Piennes frais administratifs RPI**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que c'est la Commune de Rollot qui gère toute la partie administrative et intendance du RPI Rollot/Piennes Onvillers (cantine, garderie, ATSEM etc..) et qu'il convient donc de fixer la participation de la commune de Piennes à ces frais de gestion. Le Conseil municipal après délibération décide à l'unanimité de fixer la participation aux frais de gestion du RPI pour la commune de Piennes Onvillers à **2 520 €** pour l'année 2020 correspondant à la quote-part du salaire de la secrétaire de mairie pour réaliser ces missions.

## Questions diverses

### **Dépistage COVID**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un dépistage COVID est organisé par l'agence régionale de la Santé le vendredi 16 avril de 9h à 17h à la salle Pronac.

### **Mission locale**

La Mission locale qui accompagne les jeunes déscolarisés, sans qualification afin de les aider dans la recherche d'un emploi ou d'une formation à contacté la commune pour faire un repérage des jeunes de 16 à 25 ans qui pourraient avoir besoin d'aide. Marynes Pillon et Richard Harrissart sont en charge du dossier.

### **Plan cimetière**

Jean-Luc Grimal présente le plan du cimetière qu'il a réactualisé en format numérique.